AUTOVISION PL
CONTROLE TECHNIQUE POIDS LOURDS

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

N° d'imprimé : J005719380

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE
09/09/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL
26078259

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
08/03/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGREMENT : **S016J041**
(9) RAISON SOCIALE :
AUTOVISION PL
(3) COORDONNÉES :
ZONE INDUSTRIELLE DE NERSAC
RUE AMPERE
16440 NERSAC
05.45.37.79.02

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGREMENT : 016J7002
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AR-662-GJ (F)	01/04/2021	29/04/2010

Marque	Genre	Carrosserie
MERCEDES BENZ	TCP	CAR

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
WEB63203813252810	M3

Type/CNIT	Energie
R2 M2 457H	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
634060

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ETAT DE CHARGE : A vide
CATEGORIE DU VEHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures
0.2.1.c.1. NUMÉRO D'IDENTIFICATION, DE CHÂSSIS OU DE SÉRIE DU VÉHICULE : Documents du véhicule illisibles ou comportant des imprécisions matérielles
0.6.6.a.1. JUSTIFICATIF DE SUIVI DES RÉSERVOIRS D'AIR : Absent ou non conforme
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Droite)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Avant Droite Extérieur Inférieur)
6.2.9.c.1. AUTRES ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS : Équipement hydraulique non étanche (Essieu 2 Extérieur Inférieur)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé (s) concernant le dispositif antipollution : P1951

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (<=0.70m-1) :
C1:0.10m-1 C2:0.10m-1

Frein de service :
Efficacité globale (>= à 50%) : 58%
Efficacité par essieu : E1 : 66% E2 : 54%
Déséquilibre (<20%) E1 : 2% E2 : 9%
Frein de stationnement : Efficacité (>= à 18%) : 32%
Frein de secours : indépendance des circuits

Feux de croisement (-0.5% à -2.5%) : G:-1.3% D:-2.1% h<0,8m
Feux de brouillard avant (-1.0% à -3.5%) : G:-1.6% D:+0.1%